



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC
FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE
Section des Yvelines

Martine Dupré Félix
Bertrand Mesure
Secrétaires départementaux

Trappes, le 30 mars 2023

A

Madame la Directrice Académique
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines
DSDEN78 BP100 78053 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Objet : Lettre ouverte suite au webinaire du 29 mars 2023.

Madame la Directrice,

Nous vous interpellons suite au webinaire du mercredi 29 mars concernant les nouvelles missions des titulaires remplaçants.

Vos services, en réponse à des questions de nos collègues, ont annoncé publiquement que les organisations syndicales avaient été informées et avaient participé à la rédaction de la circulaire apportant les modifications aux missions des TR.

La rédaction de cette circulaire s'est faite sous votre entière responsabilité sans aucun dialogue social en amont. Nous avons, comme nos collègues, constaté vos arbitrages à la publication de la circulaire.

Un dialogue social de qualité ne peut se fonder sur des affirmations fausses qui tendent à discréditer les représentants des personnels.

Nous dénonçons cette contre vérité et vous demandons de corriger publiquement ces propos dans les plus brefs délais.

Nous savons pouvoir compter sur votre rigueur pour faire cesser immédiatement la diffusion d'informations fallacieuses s'apparentant possiblement à de la diffamation de notre organisation syndicale.

Le bureau départemental de la FSU-SNUipp 78

En l'attente de votre réponse, recevez, Madame la Directrice Académique des Yvelines, l'expression de notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Pour le SNUipp FSU 78

